

INFILTRATION D'UNE ARTICULATION

LETTRE D'INFORMATION ET RECOMMANDATIONS DESTINEE AUX PATIENTS

Madame, Monsieur,

Votre médecin vous a prescrit une infiltration au niveau d'une articulation. Cet examen consiste à injecter un produit de contraste, à l'intérieur d'une articulation pour étudier son contenu. La piqure sera le moment relativement désagréable de l'examen. Le produit de contraste sera injecté dans l'articulation (genou, épaule, cheville, poignet...), n'occasionnant aucune douleur. Le produit sera ensuite éliminé dans les heures qui suivent (élimination hépatique et rénale).

Ensuite, différents clichés radiologiques, seront pris pour étudier l'ensemble de l'articulation.

Le produit de contraste, soluble à l'eau, se résorbera spontanément.

L'utilisation de produit de contraste iodé peut rarement être source de réaction allergique d'intensité variable.

Nous voudrions maintenant vous faire un certain nombre de recommandations :

Avant l'examen :

- Il ne faut pas être à jeun
- Venez de préférence accompagné(e)
- N'oubliez pas d'apporter vos anciennes radiographies.
- Lavez la peau à l'endroit de l'articulation avec un savon, l'idéal est d'utiliser un savon liquide désinfectant pharmaceutique.
- Prévenez le médecin radiologue le jour de l'examen si :
 - Vous êtes enceinte ou risquez d'être enceinte au moment de l'examen radiologique ; dans ce cas l'examen ne doit pas être fait.
 - Vous avez une anomalie de la coagulation sanguine (veuillez nous en avvertir une semaine avant l'examen afin de prévoir un traitement de relais).
 - Vous avez eu une infection récemment (fièvre).
 - Vous êtes allergique (asthme, eczéma, allergie alimentaire, réaction lors d'un précédent examen radiologique avec injection d'iode). Dans ce cas, on vous prescrira, la veille et deux heures avant l'examen, des médicaments antiallergiques.

Pendant l'examen :

- Suivez bien les recommandations du médecin et du technicien.
- Lors de la prise des clichés, essayez de rester immobile et arrêtez de respirer un court instant que les clichés ne soient pas flous.

Après l'examen :

- Ne pas trop vous servir de votre articulation durant les 24 heures suivantes pour éviter douleurs et épanchement.
- Si des douleurs, un gonflement de l'articulation ou une fièvre survenaient les jours suivants, il faudrait nous appeler sans délais au 01 40 59 01 01 et si nécessaire venir nous consulter ou consulter votre médecin. En effet, toute ponction comporte un très faible risque d'infection. Même si nous prenons, bien entendu, toutes les précautions nécessaires pour l'éviter.

Nous nous efforcerons de répondre à vos questions si vous le désirez des renseignements complémentaires.

Vous pouvez également vous connecter sur notre site internet.

Merci de votre coopération.

Docteur Bénédicte CHEVRIER